



# BUDGET PARTICIPATIF

Réunion des associations  
en délégation

Loire  
Atlantique



# Ordre du jour

Présentation générale du budget participatif

Présentation de la plateforme

La participation des associations

Questions/réponses



# C'est quoi le budget participatif ?

C'est une démarche de **démocratie participative** qui donne aux citoyen.nes la possibilité de **proposer**, **voter** et donc **décider de projets d'intérêt général à réaliser**.

Ses ambitions :

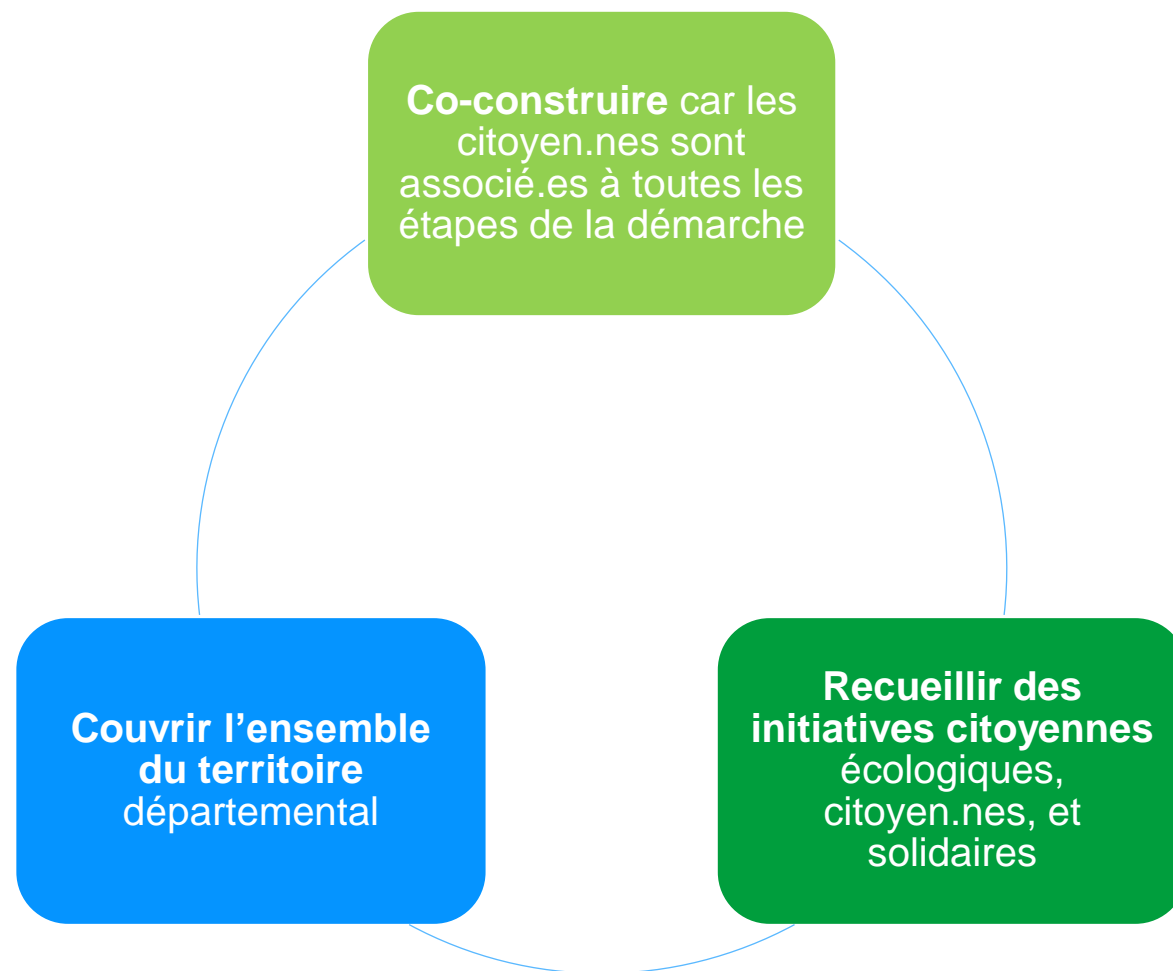
Développer le **pouvoir d'agir des citoyen.nes** et restaurer la **confiance** dans le fonctionnement démocratique

Renforcer l'**efficience de l'action publique** en répondant aux besoins des citoyen.nes

Rapprocher les citoyen.nes de l'action publique autour de **projets portés collectivement**



# Les grands principes du Département sur le budget participatif





# Le budget participatif départemental ....

- Une enveloppe de **2 millions d'€** consacrés à des projets proposés par les citoyen.nes,
- Pour des **dépenses d'investissement uniquement** : Achats de biens et de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, de travaux d'infrastructure, etc...
  - ≠ **Dépenses de fonctionnement** : dépenses courantes de la collectivité.
- Le **montant maximum** de chaque projet est de **50 000€ TTC**

# Les dépenses d'investissement

Le Budget participatif finance des dépenses d'investissement :



## Du matériel

(outils, instruments, ordinateurs,...)



## Des travaux

(rénovation, extension, construction,...)



## Des équipements

(sportif, culturel, numérique, de mobilité,...)



**Les dépenses de fonctionnement ne peuvent pas être financées par le Budget Participatif** telles que les charges de personnels, les charges courantes liées à l'entretien des bâtiments et des équipements, petits consommables...

Par exemple, le budget ne peut pas financer la rétribution d'un salarié, ni les dépenses d'électricité ou les cartouches d'imprimantes.



# ....au service de 3 défis

- Des **projets d'intérêt général**, dans le respect des compétences départementales :

## La solidarité

- Familles
- Enfance
- Action sociale de proximité
- Insertion et lutte contre l'exclusion
- Personnes en situation de handicap et personnes âgées

## La citoyenneté

- Éducation
- Jeunesse
- Égalité femmes-hommes
- Culture et patrimoine
- Relations internationales et européennes
- Sports

## L'écologie

- Cohésion des territoires
- Ressources naturelles et action foncière
- Mobilités et tourisme
- Espaces littoraux
- Agriculture
- Économie locale sociale et solidaire

# Les différentes phases du budget participatif

2022

2023

2024

1

**Organisation,  
règlement**

Vote du budget  
et du règlement  
en **décembre 2022**

2

**Appel à  
propositions**

Lancement du budget  
participatif du **27 février** au  
**11 avril 2023**

3

**Analyse des  
projets**

Entre **mars** et fin **août 2023**

4

**Vote des  
projets**

Vote du **9 octobre 2023**  
au **13 novembre 2023**

5

**Réalisation des projets lauréats**

Entre **2024** et **2025**

6

**Évaluation de la  
démarche**

Lancement en **2024**



# Phase 1 : Organisation, règlement

## Qui ?

- Un.e citoyen.ne de **16 ans et plus**
- Qui **travaille, étudie ou habite en Loire-Atlantique**
- Un.e **association/collectif** qui a une adresse en L-A

## Comment ?

- Sur la plateforme *participer.loire-atlantique.fr*

## Un règlement

- **Co-élaboré** avec les citoyen.nes
- **Voté** en décembre 2022
- A retrouver sur la plateforme *participer.loire-atlantique.fr*

## Qui encadre la démarche ?

- Un comité citoyen
- Un réseau de conseiller.ères

# Phase 2 : Appel à propositions

→ Du 27 février au 11 avril : **Dépôt de propositions** : [participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif](https://participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif)

### Plan de communication:

Déployé sur tout le territoire et la plateforme

### Mobilisation de terrain :

Déployée sur tout le territoire

### Réunion avec les associations locales :

Une réunion par délégation

### Ateliers avec le public :

Deux ateliers par délégation

# Phase 3 : L'analyse de vos projets

Le projet est **RECEVABLE** si le porteur.euse :

- À au moins 16 ans;
- travaille, étudie ou habite en Loire-Atlantique
- est un.e citoyen.ne, un collectif ou une association.
- est d'intérêt général ;
- Est localisé en Loire-Atlantique
- respecte un des 3 défis et le règlement du budget participatif
- représente une dépense d'investissement.



L'aspect **technique, juridique et financier** de votre projet va être étudié.

Votre projet est **FAISABLE** si :

- Il est réalisable dans les **2 ans** ;
- Il atteint **50 000 euros TTC** au maximum ;
- Il a un **maître d'œuvre identifié** (association, collectivité)
- Il est **compatible avec les dispositifs d'intervention du Département** déjà existants (ne pas être en cours de réalisation, ni être programmé)



# Phase 3 : Qui porte un regard sur les projets ?

## Le réseau des conseiller.ères du BuPa

- 53 agent.es du Département réparti.es dans les directions et services du siège et des territoires
  - Un.e interlocuteur.rice unique pour le.la porteur.euse de projet

→ Analyse technique, juridique et financière

## Le comité citoyen

- 18 citoyen.nes volontaires
- 3 élu.es
- 2 agent.es du Département
- 1 membre du conseil de développement

→ Vision citoyenne



# Phase 4 : Vote des projets

→ Entre le 8 octobre et le 13 novembre 2023

- Ouverture **des votes** sur : [participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif](https://participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif)

## Qui ?

- Toute personne de plus de 16 ans qui habite, travaille ou étudie en Loire-Atlantique

## Comment faire ?

- Un seul vote par personne pour 3 à 10 projets
- Vote en ligne sur la plateforme [participer.loire-atlantique.fr](https://participer.loire-atlantique.fr)

## A savoir :

- Un seul projet sera retenu par porteur
- Les projets lauréats seront ceux avec le plus de voix, en assurant une diversité géographique



## Phase 5 : Réalisation des projets lauréats

**Une convention** sera signée entre le Département de Loire-Atlantique, le maître d'ouvrage et le.a porteur.euse de projet.

Mise en oeuvre entre **2024 et 2025**

# Phase 6 : Évaluation de la démarche

Une évaluation du dispositif en 2024 avec :

Le comité citoyen

Le réseau des  
conseiller.ères

Les porteur.euses de  
projet



Pour définir les contours de la deuxième édition qui se déroulera à compter de 2025



# Quand déposer son projet sur la plateforme ?



**Entre le 27 et le 11 avril 2023**  
sur la plateforme [participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif](https://participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif)



Le **nombre de projet** que vous pouvez déposer n'est **pas limité**.



Un **formulaire** pour présenter le projet et tous ses détails

# Présentation de la plateforme

La plateforme regroupe **tous les documents et informations sur le Budget Participatif**.  
Si vous souhaitez contribuer pour déposer ou voter pour un projet **il faut s'y inscrire**.



RECHERCHER



S'inscrire

S'identifier

Accueil

Projets

Interpellations

Budget participatif

Aide

Proposez des idées ou projets  
près de chez vous





# Créer un compte

Créez un compte pour participer aux discussions et pour exprimer votre soutien aux propositions de votre choix.

Vous avez déjà un compte ? [S'identifier](#)

\* Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque

Votre nom \*

Le nom est public et apparaît dans votre profil et sur vos messages. Dans le but de garantir l'anonymat, vous pouvez choisir n'importe quel nom. Pour contribuer au nom d'une organisation (association, entreprise, etc.), vous pouvez saisir le nom de cette organisation.

Pseudonyme \*

20 caractères restants

Cet identifiant est public et unique sur cette plateforme ; il ne doit pas contenir d'espace ni de caractère spécial (par exemple : é, ç, î ou \_); il permet aux autres utilisateurs de vous suivre, de vous contacter ou de vous mentionner dans leurs commentaires. Il s'affichera précédé d'un « @ ».

Votre email \*

Mot de passe

10 caractères minimum, ne doit pas être trop commun (par exemple 9876543210, azertyuiop ou impossible) et doit être différent de votre pseudo et de votre email.

Confirmez votre mot de passe \*

## Comment créer un compte sur la plateforme ?

Vous aurez besoin :

- **D'un nom,**
- **D'un pseudonyme,**
- **Votre adresse mail,**
- **D'un mot de passe.**

Loire  
Atlantique

# S'identifier pour contribuer

Une fois votre compte créé, vous allez pouvoir vous **identifier** afin de contribuer sur la plateforme en renseignant votre **adresse mail** et votre **mot de passe**.

Rendez-vous ensuite dans l'onglet « **Budget Participatif** » où vous pourrez retrouver toutes les informations concernant le Budget participatif et où vous pourrez déposer votre projet.



The screenshot shows the website header and navigation menu. The logo 'Loire Atlantique Participer' is in the top left. A search bar with 'RECHERCHER' and a magnifying glass icon is in the top right. Next to it are links for 'S'inscrire' and 'S'identifier', with the latter circled in red. A red arrow points from the text above to the 'S'identifier' link. Below the header is a navigation bar with tabs: 'Accueil', 'Projets', 'Interpellations', 'Budget participatif' (circled in red), and 'Aide'. A red arrow points from the text above to the 'Budget participatif' tab. The main content area has a dark blue background with the text 'Proposez des idées ou projets près de chez vous' in large white font. Below this is a black button with the text 'DÉCOUVREZ LE BUDGET PARTICIPATIF'. On the left side of the main content area, there is an illustration of a person holding a sign that says 'À VOS IDÉES!' and various icons like a pencil, a heart, and a cactus.

# L'onglet « Projet »

Une fois sur l'onglet « Budget Participatif », cliquez sur vous arriverez dans l'onglet « **Projet** »

Déposez votre idée ou votre projet

Accueil Projets Interpellations Budget participatif Aide

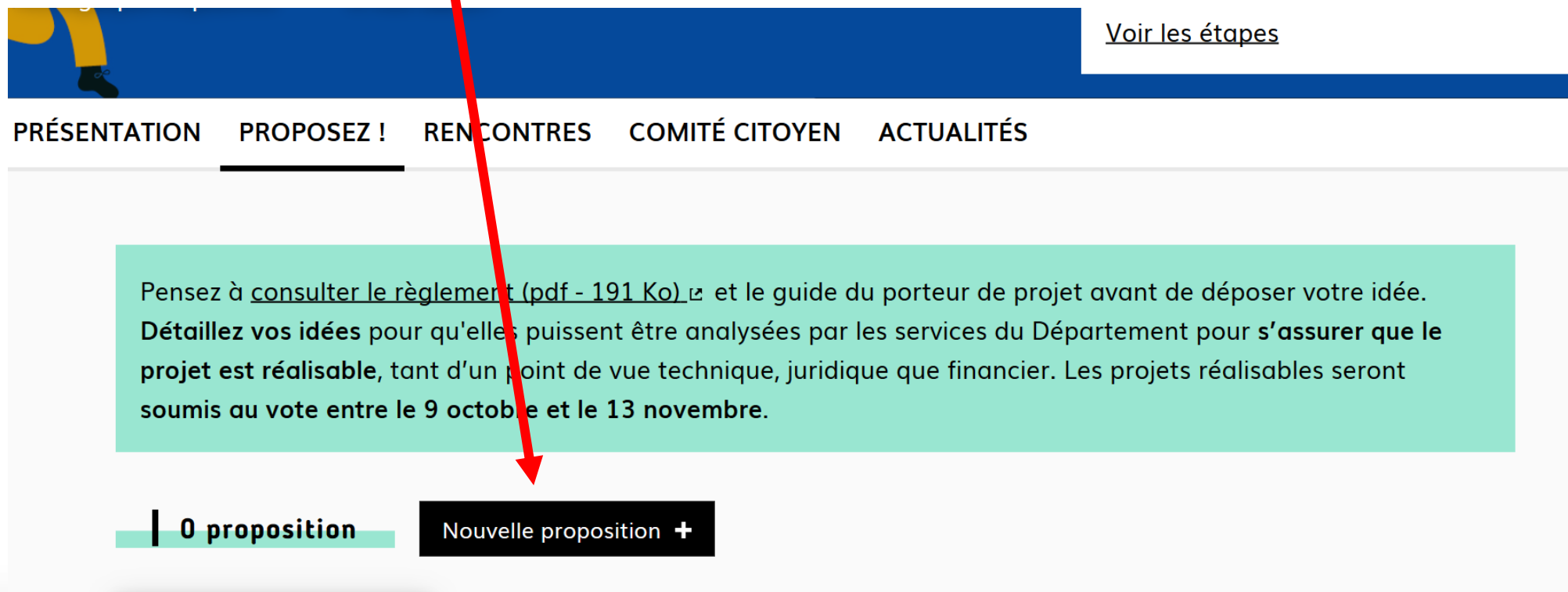
**Budget participatif 2023**  
#budgetparticipatif44 · À vos idées !

ÉTAPE 2 SUR 7  
**Dépôt des propositions**  
27/02/2023 - 11/04/2023  
[Voir les étapes](#)

PRÉSENTATION PROPOSEZ ! RENCONTRES COMITÉ CITOYEN ACTUALITÉS

# Comment déposer de nouvelles propositions ?

Cliquez sur “Nouvelle proposition”



[Voir les étapes](#)

PRÉSENTATION **PROPOSEZ !** RENCONTRES COMITÉ CITOYEN ACTUALITÉS

Pensez à [consulter le règlement \(pdf - 191 Ko\)](#) et le guide du porteur de projet avant de déposer votre idée. **Détaillez vos idées** pour qu'elles puissent être analysées par les services du Département pour **s'assurer que le projet est réalisable**, tant d'un point de vue technique, juridique que financier. Les projets réalisables seront soumis au vote entre le 9 octobre et le 13 novembre.

0 proposition **Nouvelle proposition +**

# La plateforme

## Comment déposer concrètement un projet ?

La 1<sup>ère</sup> est de **compléter vos données personnelles** indispensables pour vous contacter.

*\* Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque*

Nom \*

*Votre nom doit comporter au moins 1 caractère et n'être composé que de lettres, d'espaces et de caractères spéciaux tels que - et ' .*

Prénom \*

*Votre prénom doit comporter au moins 1 caractère et n'être composé que de lettres, d'espaces et de caractères spéciaux tels que - et ' .*

Code postal \*

**5 caractères restants**  
*Votre code postal doit être composé de 5 chiffres*

Commune \*

*Votre ville dépend de votre code postal, veuillez sélectionner votre ville dans la liste déroulante*

Informations de contact

Numéro de téléphone \*

J'accepte la collecte de mes données personnelles pour l'instruction de mes propositions au budget participatif ou encore à des fins statistiques. Voir le détail du traitement réalisé sur les données à caractères personnelles dans le [cadre du budget participatif](#) \*

J'atteste avoir plus de 16 ans et résider, travailler ou étudier dans le département de Loire-Atlantique en complétant ce formulaire. \*

**Il est nécessaire de compléter ce formulaire pour déposer une proposition dans le budget participatif**

Enregistrer

Loire  
Atlantique

# La plateforme

2<sup>nd</sup>e étape : Répondre aux questions pour décrire votre projet.

A savoir que le **montant de votre projet n'est pas une information obligatoire** pour déposer votre projet, il pourra être estimé ou réestimé au cours de l'étude de faisabilité.

Vous pouvez également **joindre une image d'illustration et des fichiers** (devis, plan, carte, dessin, photo...)

Un titre et un résumé pour présenter votre projet

Le secteur géographique

Le public visé

Ce qui devra être financé :

- matériel, équipement, travaux

Le montant en €

Qui dépose l'idée :

- un.e citoyen.ne, une association ou un collectif

Le cas échéant le nom de l'association ou du collectif

Qui va réaliser le projet (si l'acteur est identifié)

Les partenaires nécessaires (si l'acteur est identifié)

La thématique ciblée :

- sociale, citoyenne, écologique

# Des questions à se poser avant de déposer votre projet...

*après il sera trop tard ...*

## Quoi ?

Quels sont les équipements, matériels, travaux que le budget participatif financera ?

## Qui ?

Que est le public ciblé par mon projet ?  
A qui s'adresse-t-il ?

## Où ?

Quelle est la localisation de mon projet ?  
Est-ce que mon projet se situe sur le domaine public ?

## Comment ?

Quelles sont les contraintes que mon projet peut rencontrer ?

## Pourquoi ?

Quel est le but de mon projet ?  
Quelle est sa finalité ?

## Avec qui ?

Qui peut être mon partenaire ?  
Qui rencontrer pour obtenir des autorisations nécessaires ?  
Qui pourra mettre en œuvre mon projet ?

## Combien ?

Quel est le montant de mon projet ?  
Est-ce que mon projet sera financé ou co-financé par le Département ?

## Contexte

Quels est/sont le.s besoin.s repéré.s ?  
Pour répondre à quelle demande ?



# Proposer un projet

Les **étapes** accompagnées d'un astérisque sont **obligatoires** :

- Un **titre** qui doit être explicite,
- Un **résumé** (15 lignes, 2 000 caractères maxi : contexte, objectif ),
- Le **secteur géographique**,
- La **personne qui dépose le projet** (un particulier, une association ou un collectif),
- **Ce qui va être financé** par le Budget Participatif (matériels, équipements, travaux),
- **Qui réalisera le projet**, à savoir : « je ne sais pas » est une des possibilités,
- **Un des 3 défis** auquel répond votre projet.



Loire  
Atlantique



# Le dépôt de projet est accessible à tous !



Par exemple, l'association de Laurent, *Salut les co'pains'*, a eu l'idée d'installer un préau autour du four à pain de la commune de Sainte-Pazanne.

L'association veut déposer son projet sur la plateforme.

# L'exemple de projets : Un préau pour le four à pain

\* Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque

Titre (entre 16 et 150 caractères) \*

Un préau pour le four à pain de Sainte-Pazanne

Au moins 15 caractères, 104 caractères restants

Résumé\* ?

Le four à pain de la commune de Sainte-Pazanne a été financé par la commune et construit par les habitants. C'est un vrai lieu de vie et de lien social pour les habitants du quartier. Il aurait besoin d'une extension (un préau) pour protéger de la pluie ou du soleil excessif les groupes que l'on accueille pour des moments pédagogiques ou des ateliers participatifs. Cela permettrait de renforcer la convivialité et les moments d'échanges. Également, l'association Salut les co'pains' qui accueille des groupes scolaires aurait besoin de matériel de stockage autour du four pour faciliter les activités autour du four à pain (corbeilles, chariots, boîtes de rangement, rangement sur mesure pour stocker ces éléments) ainsi que des bancs pour permettre de mener à bien ces moments de formation pour les élèves.

Sur quel secteur géographique porte votre proposition ?\* ?

La commune de Sainte Pazanne

A quel public s'adresse votre idée ? ?

Les groupes scolaires et les habitants du quartier

Que financera le budget participatif ? (matériel, équipement...)\* ?

La construction d'un préau, l'installation de banc et du matériels de stockage

Quel est le montant (en euro) de votre proposition ? ?

3700

Vous déposez une proposition :\*

- en tant que citoyen-ne
- pour un collectif
- au nom d'une association

Nom de l'association ou du collectif ?

Salut les co'pains'

Avez-vous identifié qui réalisera le projet ?\* ?

- Le Département de Loire-Atlantique
- Une commune ou une intercommunalité
- Mon association
- Une association
- je ne sais pas

Indiquez le ou les partenaires (association, commune, ...) que vous avez identifié comme étant nécessaire ? ?

La commune de Sainte-Pazanne

Défi principal \*

Citoyen

(Facultatif) Ajouter une image à la carte de proposition

Fichier

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

(Facultatif) Ajouter une pièce jointe

Documents

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

# Le soutien apporté à des projets de particuliers

Le projet d'un particulier qui n'a pas encore identifié de partenaire peut être **soutenu par une personne morale (association) qui deviendra le maître d'œuvre du projet.**



## Le dépôt de projet est accessible à tous !

Par exemple, Clémentine, étudiante en première année de droit a eu l'**idée d'installer des jardins verticaux dans un quartier nantais.**

Elle veut déposer son projet sur la plateforme.

# Quelques informations avant de publier votre projet

Avant la publication de votre projet, un message s'affiche :

Votre proposition n'a pas encore été publiée

Votre proposition a été enregistrée en tant que brouillon. Elle doit être publiée pour qu'elle apparaisse sur le site.

Vous avez la possibilité de modifier cette proposition dans les 60 minutes suivant sa publication. Une fois ce laps de temps écoulé, vous ne pourrez plus la modifier.

**S'il vous manque des informations facultatives vous pouvez continuer à réfléchir sur votre projet après sa publication**, vous serez aidé.e par un conseiller pour approfondir ces questions.

Par exemple : les autorisations nécessaires, les partenaires à contacter...

Loire  
Atlantique

# Le récapitulatif avant la publication sur la plateforme

## Publier la proposition

### Des jardins verticaux anti-pollution Lisa Beziau

#### Résumé

Cette expérience a déjà été réalisée au Mexique. "La mairie du District fédéral a lancée le plan "Unités d'habitants durables", qui consiste à installer sur les murs des bâtiments des quartiers populaires des "jardins verticaux" et des systèmes de récupération des eaux pluviales." La végétation absorbe beaucoup de CO2. Elle réduit la pollution et les îlots de chaleur et par conséquent améliore la qualité de l'air. Les supports sont fabriqués avec des matériaux et textiles recyclés. Les plantes sont alimentées par un système d'irrigation fourni par l'eau de pluie.

#### Sur quel secteur géographique porte votre proposition ?

Le quartier Malakoff à Nantes

#### A quel public s'adresse votre idée ?

Les habitants du quartier

#### Que financera le budget participatif ? (matériel, équipement...)

Les équipements à mettre en place (plantes, supports en matériaux recyclés, système d'irrigation par l'eau de pluie, bassin de récupération d'eau de pluie)

#### Quel est le montant (en euro) de votre proposition ?

6000

Vous déposez une proposition :

en tant que citoyen-ne

Nom de l'association ou du collectif

Avez-vous identifié qui réalisera le projet ?

je ne sais pas

Indiquez le ou les partenaires (association, commune, ...) que vous avez identifié comme étant nécessaire ?

La Métropole de Nantes

Écologique

## Photos associées



# La participation des associations



**Proposer un projet  
d'intérêt général  
faisable et recevable**



**Relayer l'information  
auprès des  
citoyen.nes**



**Mettre en œuvre un  
projet d'un.e autre  
porteur.euse de  
projet**

# Relayer l'information auprès des citoyen.nes



Des **outils de communication** fournis par le Département à votre disposition (affiche, dépliant, flyer, guide du porteur de projet)



Des **ateliers de soutien** sur tout le territoire départemental, **ouvert à tous.tes sur inscription**



Une boîte mail pour les questions :  
[participation.citoyenne@loire-atlantique](mailto:participation.citoyenne@loire-atlantique)



# Mettre en œuvre le projet d'un particulier ou d'un collectif

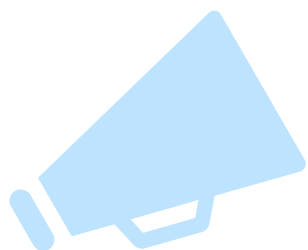
**Prendre connaissance des projets et de leur porteur.euse**

**Affiner le contenu et périmètre avec le porteur.euse (montant, utilité sociale, localisation,...)**

**Assurer un partenariat en donnant notamment un accord de principe pour la mise en œuvre en cas de projet lauréat**



# Mettre en œuvre le projet d'un particulier ou d'un collectif



**Soutenir la campagne** de promotion du projet pendant la phase de vote



**Formaliser un accord de principe**



**Signer une convention de partenariat** avec le Département et le.a porteur.euse de projet

Loire  
Atlantique

# Atelier 1

## 20/25 mars 2023




DELEGATION	DATE	LIEU	HORAIRE
VIGNOBLE	Mardi 21 mars 2023	<b>Salle 101</b> Délégation vignoble 2 Cr des Marches de Bretagne <b>Clisson</b>	De 18h à 20h
ANCENIS	Jeudi 23 mars 2023	<b>Salle 019</b> Délégation Ancenis 118 place du maréchal Foch 44 155 <b>Ancenis</b>	De 18h à 20h
PAYS de RETZ	Vendredi 24 mars 2023	<b>Salle lac de Grand Lieu</b> Délégation Pays de Retz 10 Rue du Dr Auguste Guilmin, 44210 <b>Pornic</b>	De 18h30 à 20h
CHATEAUBRIANT	Mercredi 22 mars	<b>Salle des étangs</b> 3 route de la base de loisirs 44170 <b>Nozay</b>	De 18h à 20h
SAINT-NAZAIRE	Lundi 20 Mars	<b>Salle Ginko de la Boule d'Or</b> 25 Rue Maurice Sambron <b>Pontchâteau</b>	De 18h à 20 h
NANTES	22 mars	<b>CSC Château</b> 11 Pl. Jean Perrin <b>Rezé</b>	De 18h à 20h

# Atelier 2

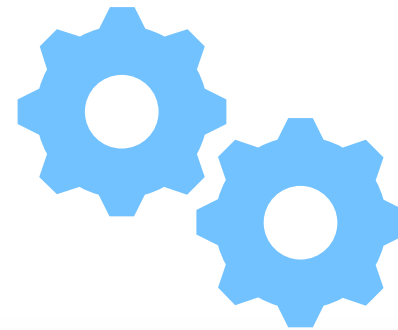
## 3/8 avril 2023



DELEGATION	DATE	LIEU	HORAIRE
VIGNOBLE	Mercredi 5 avril 2023	<b>Salle 101</b> Délégation vignoble 2 Cr des Marches de Bretagne <b>Clisson</b>	De 18h à 20h
ANCENIS	Mardi 4 avril 2023	<b>Salle 019</b> Délégation Ancenis 118 place du maréchal Foch <b>Ancenis</b>	De 18h à 20h
PAYS de RETZ	Mardi 4 avril 2023	<b>Espace départemental des solidarités</b> <b>Machecoul</b> Salle le Falleron Bd des Prises, 44270 <b>Machecoul-Saint-Même</b>	De 18h à 20h
CHATEAUBRIANT	Mardi 04 avril	<b>Salle Françoise de Foix</b> Bâtiment B 10 rue d'Ancenis 44144 <b>Chateaubriant</b>	De 18h à 20h
SAINT-NAZAIRE	Jeudi 6 avril	<b>Salle France</b> Délégation St Nazaire Immeuble Christiane Cabalé 12 Place Pierre Sépard <b>Saint-Nazaire</b>	De 18h à 20h
NANTES	Jeudi 6 avril	<b>Salle Simone Veil</b> Immeuble Germaine Tillion 26 bd Victor Hugo <b>NANTES</b>	De 18h à 20h



**Retrouver l'ensemble  
des informations et  
outils sur la plateforme :  
[participer.loire-  
atlantique.fr](https://participer.loire-atlantique.fr)**



**Loire  
Atlantique**

**A vous la  
parole !**

